

Les archives communales déposées sont classées selon le cadre de classement de 1926, qui distingue les archives antérieures à 1790 (séries anciennes) et les archives postérieures à 1790 (séries modernes).

Les inventaires des archives déposés aux Archives départementales de l'Hérault sont disponibles depuis l'accès communal : <https://archives-pierresvives.herault.fr/archive/catalogue/heraultcommunes/n:41>

Les inventaires d'archives conservées en commune et classées par la Mission Archives du Centre de gestion de l'Hérault : <https://www.cdg34.fr/page/les-resultats-instruments-de-recherche>

Séries anciennes :

- Série AA : ACTES CONSTITUTIFS ET POLITIQUES DE LA COMMUNE - CORRESPONDANCE GÉNÉRALE
- Série BB : ADMINISTRATION COMMUNALE
- Série CC : FINANCES, IMPÔTS ET COMPTABILITÉ
- Série DD : BIENS COMMUNAUX - EAUX ET FORÊTS - TRAVAUX PUBLICS - VOIRIE
- Série EE : AFFAIRES MILITAIRES
- Série FF : JUSTICE - PROCÉDURES - POLICE
- Série GG : CULTES - INSTRUCTION PUBLIQUE - ASSISTANCE PUBLIQUE
- Série HH : AGRICULTURE - INDUSTRIE - COMMERCE
- Série II : DOCUMENTS DIVERS

Séries modernes :

- Série A : LOIS ET ACTES DU POUVOIR CENTRAL
- Série B : ACTES DE L'ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE
- Série C : BIBLIOTHÈQUE ADMINISTRATIVE
- Série D : ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE
 - 1 D : Conseil municipal
 - 2 D : Actes de l'administration municipale
 - 3 D : Administration de la commune
 - 4 D : Contentieux
- Série E : ÉTAT CIVIL
- Série F : POPULATION - ÉCONOMIE SOCIALE - STATISTIQUE
 - 1 F : Population
 - 2 F : Commerce et industrie
 - 3 F : Agriculture
 - 4 F : Subsistances
 - 5 F : Statistique générale
 - 6 F : Mesures d'exception
 - 7 F : Travail
- Série G : CONTRIBUTIONS - ADMINISTRATIONS FINANCIÈRES
 - 1 G : Impôts directs
 - 2 G : Impôts extraordinaires
 - 3 G : Rapports de la commune avec les diverses administrations au point de vue financier
- Série H : AFFAIRES MILITAIRES

- 1 H : Recrutement
- 2 H : Administration militaire
- 3 H : Garde nationale et sapeurs-pompiers
- 4 H : Mesures d'exception et faits de guerre
- Série I : POLICE - HYGIÈNE PUBLIQUE - JUSTICE
 - 1 I : Police locale
 - 2 I : Police générale
 - 3 I : Justice
 - 4 I : Répression
 - 5 I : Hygiène publique et salubrité
- Série K : ÉLECTIONS ET PERSONNEL
 - 1 K : Élections
 - 2 K : Personnel municipal
 - 3 K : Distinctions honorifiques
- Série L : FINANCES DE LA COMMUNE
 - 1 L : Comptabilité
 - 2 L : Revenus de la commune
 - 3 L : Dépenses de la commune
- Série M : ÉDIFICES COMMUNAUX - MONUMENTS ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
 - 1 M : Édifices publics
 - 2 M : Édifices du culte et cimetières
 - 3 M : Édifices à usage de services d'assistance et de prévoyance
 - 4 M : Établissements à usage d'établissements d'enseignement, de sciences et d'art
 - 5 M : Édifices divers
- Série N : BIENS COMMUNAUX - TERRES - BOIS - EAUX
 - 1 N : Biens communaux
 - 2 N : Bois
 - 3 N : Eaux
 - 4 N : Propriétés et droits divers
 - 5 N : Biens nationaux
- Série O : TRAVAUX PUBLICS - VOIRIE - MOYENS DE TRANSPORTS - RÉGIME DES EAUX
 - 1 O : Travaux publics et voirie en général
 - 2 O : Moyens de transport et travaux divers
 - 3 O : Navigation et régime des eaux
- Série P : CULTES
 - 1 P : Culte catholique
 - 2 P : Culte protestant
 - 3 P : Culte israélite
 - 4 P : Cultes divers
 - 5 P : Période révolutionnaire
 - 6 P : Police des cultes
- Série Q : ASSISTANCE ET PRÉVOYANCE
 - 1 Q : Bureau de bienfaisance, secours d'urgence
 - 2 Q : Œuvres charitables

pierresvives

Domaine Départemental - Montpellier

3 Q : Établissements hospitaliers, hospitalisation

4 Q : Institutions diverses

5 Q : Application des lois d'assistance et de prévoyance

- Série R : INSTRUCTION PUBLIQUE - SCIENCES, LETTRES ET ARTS

1 R : Instruction publique

2 R : Sciences, lettres et arts

3 R : Sports et tourisme

- Série S : PIÈCES NE RENTRANT PAS DANS LES SÉRIES PRÉCÉDENTES

- Série T : URBANISME